© Drogues Info Service - 5 juin 2025

Vos questions / nos réponses

Père toxicomane

Par Profil supprimé Postée le 25/12/2020 22:19

> Bonsoir. J’aimerai avoir qqes conseils, avis, expériences par rapport à ma question. Je m’explique. Mon père est un grand toxicomane (drogues dures) depuis plus de 30 ans. Aujourd’hui, à 55 ans il continue de plus belle voir pire depuis que ma mère l’à quitte après 38 ans de calvaire dû à son addiction. Il nous a abandonné plus d’une fois, mise dans des situations impossibles.... après la trêve hivernale il est expulsé après plusieurs menaces du bailleur. Je fais tout mon possible pour l’aider, il dépense tout son argent dans ses bêtises et résultat il ne mange pas car n’a plus d’argent. Je dépannais au début mais il touche tout de même 1500€ à lui seul, moi étant mère au foyer je n’ai pas beaucoup de moyens.... il me rend la vie impossible et pense que je suis à sa disposition alors que j’ai 3 enfants dont deux un bas âge et une grande en situation de handicap. Il a fait plusieurs cures, actuellement il est hospitalisé en psychiatrie car il s’est encore defonce comme jamais ... et m’a demandé de lui ramener des affaires. J’ai été chez lui, il vit dans l’ancien appartement familial, qui est devenu un vrai taudis... et en rentrant j’ai du appelé la police car il y avait un squatteur qui avait enfoncé la fenêtre pour entrer... non seulement il me met en danger, mais en plus de ça il me gâche la vie. Il a tué mon enfance, et arrive encore actuellement à m’anéantir. J’ai perdu le sourire, la joie de vivre qui me caractériser tellement il me ronge et m’a a l’usure. Je suis prise dans une spirale infernale. Tiraillée entre laisser tomber, et tout tenter pour l’aider... sachant qu’au alentours il dit que je ne l’aide pas et que je le laisse crever comme un clochard ... pour attendrir le plus de monde possible... je lui ramène à manger quasiment tous les jours, il ne prend plus de douche, à une hygiène déplorable .... je ne sais plus quoi faire. Je culpabilise bcp alors que ce n’est pas à moi de culpabiliser et je suis seule à gérer tout cela malgré tous les professionnels qui gravitent autour et qui finissent par eux aussi lâcher l’affaire .... si qqun a déjà vécu cela. Je ne veux pas qu’il se retrouve SDF.... j’ai l’impression d’avoir un compte à rebours et me dit que chaque jour sera de pire en pire .... je vous remercie d’avance

---

Mise en ligne le 29/12/2020

Bonjour

Notre support des « questions-réponses » permet de poser une question à un professionnel de drogues-info-service qui vous répond dans les 48h hors week-end et jours fériés.

Nous avons le sentiment que vous pensiez peut-être vous adresser à d’autres internautes comme le permet notre rubrique « forums de discussion » dans le but d’interagir avec d’autres personnes vivant des situations similaires. Ou encore la rubrique « témoignages » pour y exposer votre situation, ressentis, interrogations.

Si c’est le cas, nous vous invitons à vous rendre sur les deux liens que nous vous transmettons en bas de page.

Néanmoins, nous sommes touchés et interpelés car cette situation vous malmène. C’est pourquoi nous allons tenter de vous apporter quelques pistes de réflexion et d’orientation afin de ne pas rester isolée dans de telles souffrances.

Vous nous décrivez la situation de votre père qui est dépendant aux drogues depuis 30 ans. Visiblement, il a perdu le contrôle de ses consommations au point de se mettre en danger d’un point de vue sanitaire, financier et social.

Il vous sollicite sans cesse et a priori vous donnez le sentiment de le porter à bout de bras à tout point de vue, au risque de vous abîmer psychologiquement et physiquement.

Vous avez 28 ans et êtes mère de trois enfants.

Il nous parait tout à fait souhaitable que vous vous préserviez de cette situation, car finalement vous avez pris une place de parent auprès de votre père, or vous êtes sa fille et avez votre propre famille à assumer.

Les rôles sont inversés et ne permettent pas à votre père de se confronter à sa propre réalité et cette configuration n’est bonne pour personne.

Votre père est adulte et responsable. Certes, l’idée que sa situation se dégrade doit être intolérable et pour autant, il s’agit de ses choix et vous ne pouvez pas l’en empêcher.

Vous l’expérimentez depuis déjà longtemps et au quotidien vous constatez bien que finalement, il n’a pas la capacité de se mobiliser pour lui-même, or lui seul peut le faire, personne d’autre.

Vous nous dites d’ailleurs que plusieurs intervenants sociaux interviennent autour de lui et font le même constat.

C’est pourquoi, nous vous encourageons grandement à vous faire aider en qualité de proche pour que vous n’agissiez plus dans la culpabilité au risque d’un épuisement psychique important.

Sachez, qu’il existe des Centres de Soins d’Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) qui reçoivent les proches de personnes dépendantes, qui, comme vous souffrent et ne savent plus comment se positionner.

Médecin addictologue, psychologue et travailleurs sociaux peuvent vous recevoir afin de faire le point sur cette situation, vous écouter et vous aider à prendre le recul nécessaire pour ne plus souffrir de cette façon.

L’idée étant de trouver la juste posture pour vous et votre père, c’est-à-dire celle qui vous permettra de lâcher prise, de vous protéger tout en étant présente auprès de lui, mais différemment.

Les consultations y sont confidentielles et gratuites.

Nous vous transmettons en bas de page les coordonnées d’un CSAPA dans votre ville.

Enfin, nos écoutants se tiennent à votre disposition si vous souhaitez en parler au téléphone. Notre service est joignable 7j7 de 8h à 2h au 0800 23 13 13 (appel anonyme et non surtaxé) ou par tchat via notre site de 8h à minuit.

Avec tous nos encouragements.

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

---

CSAPA Esquisse (association Michel)

3, rue de Furnes
59140 DUNKERQUE

Tél : 03 28 59 15 79
Site web : www.associationmichel.fr
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 17h
Substitution : du lundi au vendredi de 9h à 12h

Voir la fiche détaillée